Bien d'autres sujets ont été revisités comme les déroutes financières grand format et les scandales à répétition liés à la passation de gros marchés extérieurs dont les présumés coupables courent toujours en chemise-cravate et pleins d'énergie dans les avenues prestigieuses des grandes capitales du monde, après leur «sortie tranquille» du territoire national, selon les uns, leur fuite ou leur exfiltration, selon d'autres ; leurs procès étant, là-dessus toutes les voix s'accordent, souvent reportés et lorsqu'ils finissent par se tenir un jour après une détention préventive «pluri-annuelle», les rires se donnent malheureusement rendez-vous alors que le moment devait être aux larmes sur le mal immense fait au pays.

Que dire de l'existence hors la loi, s'est écrié un critique de cinéma, qui écrit sous un joli pseudonyme féminin sorti tout droit d'un conte des Mille et Une Nuits, de télévisions privées détenues par des nationaux à l'identité souvent masquée mais de droit étranger, sans qu'on s'inquiète de la traçabilité de leur financement extérieur et de la nature de leurs programmes où, à côté, c'est vrai, de l'émergence heureuse d'une nouvelle génération d'hommes et de femmes de médias audiovisuels capables de surprendre par la qualité et la fraîcheur de leurs contributions, la rumeur, le charlatanisme, l'insulte et la menace s'invitent sur de nombreux plateaux ? Que dire dans le même registre de l'octroi à ces télévisions, sous le mode de la «discrimination positive», d'agréments pour l'ouverture de bureaux comme s'il s'agissait là de l'accréditation de correspondants de chaînes étrangères à proprement parler, alors que leurs patrons et les équipes qui les entourent sont toujours domiciliés dans leur pays dont ils portent, jusqu'à preuve du contraire, la nationalité ? Que dire pour finir avec ce chapitre, d'une Autorité de régulation de l'audiovisuel dont seul le nom de son président est connu au moment où cette fiction déroule ses séquences, qui aura fort à faire sur terre et dans les airs pour dénouer cet imbroglio, d'autant plus que ces chaînes dites de droit étranger devraient logiquement échapper à ses prérogatives puisque étant étrangères du point de vue du droit, le territoire de sa mission d'observatoire et de régulateur du paysage audiovisuel se limitant au seul cadre national ?

Sauf si son sourire «angélique» était destiné en fait à séduire et à hypnotiser l'opinion publique et ses proies, ce qui n'aurait pas manqué de provoquer dans ce cas un immense choc chez ceux qui lui avaient souhaité avec sincérité une belle réussite dans sa mission, une autorité ministérielle de promotion et d'exclusion récentes certifiée halal jusqu'à preuve du contraire, a été invitée publiquement à grands fracas et avec pièces à conviction par des acteurs de la vie politique qui étaient ici dans leur rôle, à se soustraire de tous conflits d'intérêts par des mesures d'urgence qui ne devaient laisser aucune place à une «confusion des genres» dans sa gestion interne et externe. Si cette exigence cardinale avait été respectée, qui aurait pu s'avancer sans être aussitôt démenti, pour chuchoter ou pour dire ouvertement, qu'elle se serait accordé des avantages directs ou indirects dans un savant mélange de «vie privée,vie publique» ou qu'elle aurait agi ici ou là dans un esprit de vengeance insoupçonné? Un journaliste indépendant connu pour sa sagesse et son respect de l'éthique et de la déontologie, valeurs chères au ministre de la Communication qui reste quant à lui une personnalité culturelle productive quoiqu'on dise de son «discours professoral et volontairement polémiste», a promis de faire connaître la face cachée du «miroir culturel» qui renvoyait une image si trompeuse de cette autorité aux pratiques décriées, qu'il avait fini par se briser sur son propre visage, toute comparaison avec la légende de Khedaouedj el Amia étant ici fortement déconseillée.

Si des faits aussi graves que l'invention d'activités ou de missions pour augmenter des fonds ou des aides réglementairement inextensibles, si la création de commission parallèle pour ouvrir la voie au «passer outre», valider des projets refusés antérieurement avant sa prise de fonction par des structures mises en place pourtant selon les canons de la réglementation et en ajouter d'autres de sa propre main sous couvert de «recours» jamais annoncés, la manipulation de procès- verbaux de délibérations finales pour ouvrir le passage, entre autre, à un dossier «favori» qui traînerait dès l'origine un «conflit d'intérêt» quelles que soient les «mises en scènes» maladroitement imaginées plus tard, l'élévation d'un mur de silence et d'injustice devant au moins un autre projet reconnu de grand intérêt culturel et historique, bloqué de façon machiavélique pour le seul plaisir de se construire un patio aux dimensions d'une ambition qui sacrifie aux exigences morales du poste que l'auteur présumé innocent de ces dérives, occupait avant sa fin de fonction, sans oublier l'inélégance avec laquelle des cadres supérieurs qui comptent des années de service et d'expérience ont été «remerciés», si ces faits à eux seuls venaient à être vérifiés et confirmés par les institutions de contrôle et de justice, les chroniqueurs judiciaires auront sans nul doute une épaisse matière pour remplir durant plusieurs jours de larges colonnes de journaux à grand tirage.

Que dire dans le même registre de l'octroi à ces télévisions, sous le mode de la «discrimination positive», d'agréments pour l'ouverture de bureaux comme s'il s'agissait là de l'accréditation de correspondants de chaînes étrangères à proprement parler, alors que leurs patrons et les équipes qui les entourent sont toujours domiciliés dans leur pays dont ils portent, jusqu'à preuve du contraire, la nationalité ?

En souscrivant à ces propos, un travailleur, dont le seul parti connu à ce jour est celui du labeur, dit haut et fort ne pas douter de la justice des hommes intègres, avant celle de l'Au-delà, qui saura trancher punir et rétablir le droit dans une affaire dont on ne saurait impunément s'exonérer des conséquences, en usant et abusant d'un sourire préfabriqué d'un excès de maquillage et d'un frémissement de cils qui trahissent une incontrôlable instabilité intérieure qu'un juge stagiaire n'aurait aucune peine à relever.

Il ne pensait pas bien dire et prédire… ajoutant avec une pointe d'ironie, que remettre à l'occasion d'un départ, du reste publiquement attendu, le même costume que celui avec lequel on s'est présenté pour prendre une fonction dont on a à peine rêvé ne vaut bien évidemment ni certificat de virginité ni quitus.

La liste des interrogations est bien longue, les otages n'ayant pas manqué de signaler au cours des débats sur les tracas de leur vie quotidienne, que leur capitale était toujours orpheline de maire depuis plusieurs décennies, que ses artères principales ressemblaient souvent à des terrains accidentés, que ses trottoirs moitié dallés moitié goudronnés — dont la maintenance relevait curieusement d'autorités administratives différentes que l'on emprunte le côté gauche ou le côté droit de la voie — étaient devenus des parcours d'obstacles, les portes d'immeubles majestueux des dépôts d'ordures ou des «dortoirs de la misère» à quelques pas de ministères pourtant dédiés au tourisme et à la ville pour ne citer que ces taches noires, et ceux qui voulaient compléter le tableau en parlant de la campagne avoisinante, s'attristaient devant la disparition des villages d'antan qui ont laissé place à l'enchevêtrement violent de béton et de ferraille au détriment de toute forme et de toute règle d'architecture.

Bien évidemment, personne n'a nié que des transformations et des progrès ont été accomplis grâce à des décisions salutaires pour l'intégrité, la sécurité, la paix civile et le développement du pays, à des élus sans fraude, à des ministres incorruptibles, des cadres dirigeants intègres, compétents et patriotes et à des travailleurs pleinement mobilisés nuit et jour à l'ouvrage, et si le mépris provocateur de certains cercles ou centres de décision à l'égard de l'opinion publique et l'arrogance maladive à l'endroit de contradicteurs qui agissent pourtant dans le cadre de la loi n'avaient pas existé, le gouverneur, à moins qu'il ne soit l'otage de lui-même ou d'une oligarchie en voie de développement dans les rouages du pouvoir, aurait fini sa mission et plus tard ses jours dans une paix impériale sans avoir à se proclamer empereur.

Le nœud du problème n'est donc pas dans le programme et les réalisations matérielles aussi remarquables soient-elles mais dans la gouvernance, et ce sont les méthodes de celle-ci, son silence et son manque de vigilance dans de nombreux cas qui ont produit d'une façon ou d'une autre les volumineux scandales qui s'étalent dans la presse et ont conduit aux incertitudes dangereuses sur l'avenir immédiat du pays, s'est exclamé un vieux routier de la vie politique pris en otage lui aussi alors qu'il rédigeait loin du tumulte, un récit autobiographique.

Puis, enchaînant, il demanda à la base de faire sévèrement son autocritique, de donner du sens au devoir citoyen et de pas porter aux commandes ceux qui lui chantent des lendemains meilleurs juste le temps d'une élection, de ne se laisser corrompre ni par les mots ni par les actes, de savoir discerner entre les hommes politiques qui servent l'intérêt national quitte à être «impopulaires» et ceux qui le desservent tout en étant «brillants» sur la scène médiatique, de ne pas confondre le combat politique légitime et pacifique pour la construction d'une société démocratique avec ses heurts, ses malheurs et ses conquêtes, à laquelle les gouvernants doivent rendre régulièrement des comptes, avec l'Etat et la Nation dont il importe de préserver et de défendre, en toutes circonstances, le caractère républicain, la souveraineté et l'unité… Sur ce point précis, tous les otages ont reconnu le professionnalisme grandissant et la formidable puissance de l'armée et des forces de sécurité qui ont su délivrer le pays des ténèbres et qui sauront, en osmose avec le peuple patriote, le défendre contre toutes les espèces de vautours d'ici et d'ailleurs qui rôdent au cœur ou aux frontières du territoire.

Pendant tous ces débats et l'interminable fondu-enchaîné entre le conte persan et la réalité, sans qu'on sache comment l'idée avait germé, des milliers d'otages avaient creusé à mains nues dans les parois des grottes qui tombaient une à une dans une immense clameur de joie qui célébrait les retrouvailles entre des êtres injustement séparés et « enterrés » vivants.

Puis comme une armée de fourmis, les otages ont sorti enfin la tête de sous terre et investi massivement et pacifiquement la place où se devait se dérouler le couronnement du gouverneur qui hésitait au dernier moment à revêtir les habits de l'empereur au grand désarroi de ses courtisans. A cet instant précis, la fête changeait de camp. Dans une image où le flou artistique ajoute au caractère indéfini et mystérieux des lieux et des personnages que seule la fiction a le talent de produire, balais en mains, confectionnés et fournis par des doigts invisibles, rassurés par «la neutralité positive» d'une institution unanimement saluée qui a déjà sauvé le pays d'une mort annoncée, les otages, à leur tête «toutes les familles qui avancent», prennent possession des espaces, en ménageant celui qui joue le rôle de gouverneur, pour son passé, son âge et sa santé. L'Homme, dont on ne saura jamais si l'idée de se proclamer empereur portait vraiment sa signature, prononça une seule phrase : «A votre place, jeune, j'aurais sans nul doute fait la même chose» et se retira définitivement de la scène, dans la légalité constitutionnelle et dans le calme, applaudi et assuré par ceux-là même auxquels il avait enjoint un jour de «relever fièrement la tête» et qui ont enfin réalisé ce vœu, de vivre dans l'honneur et la dignité jusqu'à la fin de ses jours, à charge pour le peuple souverain de lui réserver le moment venu, la place qu'il mérite dans sa mémoire et à l'histoire impartiale de lui consacrer la représentation qui lui convient dans son auguste panthéon. Les otages d'hier devinrent les maîtres des lieux dans la discipline et sans violence, et toutes les sensibilités politiques unies démocratiquement dans un large front dans lequel ont pris place des figures de l'ancien gouvernorat connues pour leur intégrité et leur compétence, compte tenu des défis qui interpellent lourdement la nation et des dangers qui la menacent, conclurent le serment de faire du pays libéré enfin de l'incertitude, l'empire de la jeunesse, de l'intelligence et de l'Etat de droit, dans la fidélité à l'héritage bien compris de tous ceux qui ont donné hier leur vie à sa libération du joug étranger, et à ceux connus ou anonymes qui ont œuvré à sa renaissance en le sauvant plus d'une fois de la dictature de l'obscurantisme sous toutes ses formes et du pouvoir absolu dans tous ses états… A la lecture de cet heureux dénouement, toutes les lumières se sont aussitôt allumées dans l'imposante salle de la Commission d'évaluation des textes de scénarios de films de fiction dont les membres viennent de retenir, au terme d'une longue et passionnante délibération et sans aucune réserve,le projet intitulé «La fête des otages», n'ayant observé nulle part un quelconque «conflit d'intérêt».

Dans une image où le flou artistique ajoute au caractère indéfini et mystérieux des lieux et des personnages que seule la fiction a le talent de produire, balais en mains, confectionnés et fournis par des doigts invisibles, rassurés par «la neutralité positive» d'une institution unanimement saluée qui a déjà sauvé le pays d'une mort annoncée, les otages, à leur tête «toutes les familles qui avancent», prennent possession des espaces, en ménageant celui qui joue le rôle de gouverneur, pour son passé, son âge et sa santé.

B. A.